

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Amiens, le 22 juillet 2021

### **Saisie de 154,7 kilogrammes de tabac par la brigade des douanes de Laon**

Le mardi 20 juillet 2021, la brigade des douanes de Laon organise un dispositif opérationnel sur l'autoroute A26, dans le sens Sud-Nord.

A 18h50, une escouade motocycliste sélectionne, en contrôle dynamique, un fourgon de location immatriculé en France et occupé par son seul conducteur, un ressortissant français qui indique revenir du Luxembourg et rentrer au Havre (76) où il habite.

Le contrôle du véhicule permet de constater la présence de nombreux cartons de tabacs et de cigarettes qui remplissent intégralement le fourgon.

Ce ne sont pas moins de 137,5 kg de tabacs et 17,2 kg de cigarettes de marque « News Red » qui sont saisis par les agents des douanes.

L'intéressé reconnaît avoir été commandité pour effectuer le transport de ces marchandises de contrebande et être parti le matin même du Havre.

Les 154,7 kg de tabacs et de cigarettes, achetés légalement au Luxembourg, représentent une valeur de 67 872 euros sur le marché licite français.

A l'issue de la procédure douanière, l'individu a été remis aux officiers de police judiciaire de la Gendarmerie de Laon.

Jugé le jeudi 22 juillet devant le tribunal judiciaire de Laon, le mis en cause a été condamné à :

- une peine de 5 mois d'emprisonnement ;
- une amende douanière de 15 000€ ;
- la confiscation des 154,7 kg de tabacs.

Pour plus de renseignements, contacter :

*Jean-Michel POLLET – Chef du Pôle Action Économique à Amiens – Tél : 09 70 27 11 03 / 06 64 55 82 07*

*David LILLETTE – Chef du Pôle Orientation des Contrôles à Amiens – Tél : 09 70 27 10 73 / 06 64 55 80 02*